



N°33 février 2021 « *Modernes de tradition...les moulins ont de l'avenir !* »

Une lettre à distribuer à tous vos adhérents et sympathisants !

LA VIE ASSOCIATIVE CONTINUE !

Cette période d'instabilité sanitaire complique notre vie associative. Si l'absence de rencontres conviviales pèse de plus en plus lourdement, nous considérons que la vie continue et que bientôt nous reprendrons le fil de notre histoire qui nous lie aux moulins ! Chacun a su dans son association et dans l'environnement des moulins maintenir une activité pour que chacun soit prêt à une reprise tant attendue. Votre LETTRE FDMF N°33 vous informe de l'activité nationale de la Fédération. Alors courage en cette période compliquée et soyons sûr de nous revoir bientôt. (Alain Eyquem – Président le 20 janvier 2021)



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MOULINS et du PATRIMOINE MEULIER 2021 :

Pour faire mieux connaître le patrimoine que constitue le « moulin » afin d'en imposer leur pérennité ainsi que celle de leurs artifices, associations, propriétaires, conférenciers, historiens, participez à ces journées portes ouvertes des **15 et 16 mai 2021 !**

Inscrivez-vous : <https://www.journees-europeennes-des-moulins.org/>

Vous rencontrez un souci pour vous inscrire : eridoro@orange.fr

ÉCHOS DES CA... Nous voilà habitués maintenant à des CA virtuels en visio conférence qui ont permis à nos administrateurs de poursuivre leur tâche pour gérer la Fédération et dynamiser les chantiers en cours. Trois Conseils d'Administration se sont tenus les 10 novembre 2020, 5 janvier et 2 février 2021. L'adaptation de nos projets et actions au contexte sanitaire a souvent été au cœur des réflexions. Le FORUM des Moulins Producteurs de Hazebrouk a définitivement été repoussé à avril 2022, en accord avec l'Association PROSCITEC et l'Office de Tourisme Cœur des Flandres. En novembre 2021, nous ouvrirons à nouveau les Rencontres Nationales de la FDMF à Niort au cours desquelles se déroulera l'Assemblée Générale de la Fédération. La tenue des Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier a été décidée les 15 et 16 mai 2021. Le programme de formation à la conduite des moulins est bouclé et les sessions de formation se dérouleront lorsque la situation sanitaire le permettra. De nouveaux conseillers techniques qui compléteront notre CA ont été désignés (Jean-Pierre Leroux rejoindra Alain Mazeau comme référent meunier, Antoine de la Vernhe nous épaulera dans le domaine de l'architecture patrimoniale). La Commission RCE de la FDMF s'est renforcée avec l'arrivée de Daniel Paget, Jean-François Plaze et Thierry Couteller. Merci à eux pour leur engagement. Le CA a préconisé que le Groupe « Contact FDMF-FFAM » reprenne du service avec la nouvelle équipe de la FFAM. La réflexion a donc repris en étudiant les contours techniques d'un rapprochement, en préparant en commun les interventions dans le groupe de travail du Ministère et en organisant des actions communes. Ces CA, par l'intermédiaire du Bureau FDMF, ont géré également la vie courante de la Fédération.

GRUPE DE TRAVAIL CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : sous l'égide du CNE (Comité National de l'Eau), la DEB (Direction de l'Eau et de la Biodiversité du ministère de la transition écologique et solidaire)



prépare plusieurs livrables actuellement en discussion concernant les Actions 2, 3 et 4 du Plan d'Action. En concertation avec les autres Fédérations (FFAM et ARF), nous avons répondu en émettant avis, réserves, demande de modifications sur ces documents que la DEB nous a soumis. **Apporter son avis et faire des propositions ne signifie pas validation de ces textes par notre Fédération. Nous attendons de vérifier ce qui est pris en compte ou non dans l'intérêt de nos adhérents.**

La tenue du Groupe de Travail Continuité Écologique au CNE se tiendra le 11 février 2021 en visio-conférence. Cette réunion sera préparée par le Groupe de contact FDMF-FFAM, auquel s'adjoindra ARF, afin de coordonner nos interventions et tenir un discours cohérent et commun.

Un projet commun avec la FFAM d'une action en direction des Parlementaires a été finalisé et d'autres projets de valorisation énergétique des moulins à eau sont en route d'un commun accord entre les deux fédérations. Le rapprochement se concrétise autour de ces projets communs.

GOUPE DE CONTACT FDMF-FFAM : l'organigramme de la FFAM ayant été modifié, les rencontres de ce groupe mixte pourront reprendre maintenant dans le but d'organiser les conditions techniques d'un rapprochement des deux fédérations, les deux CA s'étant prononcés positivement pour cette orientation.

Des visio-conférences entre des administrateurs des deux fédérations se sont tenues les 1^{er}, 3 et 5 février pour mettre au point une action commune en direction des parlementaires d'une part et pour le lancement conjoint d'un plan de valorisation énergétique des moulins à eau. Vous serez informés du dispositif mis en place pour cette opération qui partira du terrain, des associations.

MONDE DES MOULINS n°76 : bientôt chez l'infographiste, vous le recevrez fin mars, début avril.

FORUM Moulins producteurs :

Comme vous le savez, il ne nous a pas été possible de maintenir le Congrès et le Forum des Moulins producteurs initialement programmés à Hazebrouck dans les Hauts-de-France en Mai 2020.

Ils ont été préparés avec des partenaires incontournables de la région : Réseau Proscitec, Office de tourisme du Cœur de Flandre, Association du Moulin de Steenmeulen . D'un commun accord et afin de les préparer sur des bases plus sûres, nous avons décidé de les reporter en 2022, plus précisément du 21 au 25 avril. D'ici là, nous continuerons de mettre en valeur, dans notre revue, et sur le site, les moulins de cette région et des pays proches.

ADHÉSION FDMF 2021 :

Le bulletin d'adhésion à la FDMF pour l'année 2021 est joint à cette lettre. Vous recevrez à la réception de celui-ci l'attestation d'assurance que nous avons contractée, destinée à assurer les activités des associations adhérentes. Il est précisé :

- que cette assurance ne peut être sollicitée qu'à partir du moment où nous pouvons certifier l'adhésion, donc avec le règlement de celle-ci. (Renvoyez donc votre adhésion dès maintenant).
- En cas de sinistre, la déclaration doit être transmise à l'assurance par la FDMF.

Au-delà de cet aspect, l'adhésion a toujours pour objectif d'acter le partage des finalités de la fédération, tant au niveau de ses projets, de ses stratégies, de ses actions, dont vous êtes évidemment les acteurs.

Il est important d'adhérer en début d'année d'une part pour activer l'assurance mais aussi pour mettre à jour notre fichier et permettre ainsi l'envoi de la revue LE MONDE DES MOULINS dans les conditions les plus économiques d'un envoi groupé. Nous vous remercions de votre promptitude.

DÉSTOCKAGE MDM :

Comme vous le savez, le « Monde des Moulins » est la revue de la Fédération. Malgré l'adaptation de sa fabrication au nombre d'abonnements, des stocks existent. Il serait dommageable pour la diffusion de la valeur de notre patrimoine qu'ils soient voués à disparaître. Aussi, nous avons proposé **une opération de déstockage. Des lots de 12 exemplaires (numéros variés) peuvent être envoyés pour un montant de 10€, port compris. N'hésitez pas à nous contacter.**

Remerciements : Afin d'accompagner et d'encourager la Fédération dans ses actions pour défendre et promouvoir les moulins, l'Association Rouergate des Amis des Moulins a fait un don de 300€. Le Conseil d'Administration tient à remercier nos amis du Rouergue pour cette initiative encourageante et en particulier tous ses membres en la personne de son Président Simon Cayla.

INFOS EN VRAC...

Photothèque FDMF :

Si vous êtes en possession de photos de moulins (machinerie, animations, vues, biefs, chaussées, vannages, berges, ...) il est important de les transmettre à la photothèque FDMF. Vous pouvez prendre contact avec Pascal Cazenave (Membre Associé au CA, coordinateur de la photothèque FDMF) pour en connaître les conditions de fonctionnement : fdmf.phototheque@gmail.com .

Sachez que les photos doivent être, autant que possible, nommées, datées, situées, ... Cette photothèque peut ainsi alimenter notre revue nationale, aider les auteurs d'articles ou d'ouvrages, les initiateurs d'expositions, les chercheurs en Histoire des moulins, ...).

Fonds National d'Archives FDMF : Le dépôt de documents aux Archives Départementales de Charente-Maritime sous le titre de « Fonds National d'Archives FDMF » est opérationnel. Si vous désirez apporter votre pierre à l'édifice, dont le fonds devient un centre majeur de connaissances sur les moulins, il vous suffit de contacter : Lionel Barré au 09 71 57 83 89 ou par fdmfsecretariat@orange.fr qui vous fournira la procédure à suivre pour tout dépôt ou consultation.

Rédaction d'articles pour MDM : pourquoi ne pas consacrer un peu de temps pour nourrir les colonnes du Monde Des Moulins ? Une **fiche-auteur** d'aide et conseils à la rédaction est disponible. Contacter : redaction-mdm@fdmf.fr (Claudine Lajoie-Mazenc)

Situation administrative du moulin : pensez à vérifier que le moulin est bien au clair administrativement. Pour cela, utilisez le dossier « **Autodiagnostic du moulin** » en le réclamant à fdmfsecretariat@orange.fr.

Site Internet FDMF : prenez le temps de consulter le site www.fdmf.fr . Promenez-vous de rubriques en rubriques, de liens en lien et vous serez étonné par la richesse de ce que vous y découvrirez. S'évader en plein confinement ... **En 2020, 316 000 visiteurs se sont rendus sur notre site !**

LES SERVICES FDMF (Rappel)

Conseils juridiques : pour tout conseil ou problème juridique rencontré, il convient d'en informer le Président (contact@fdmf.fr) qui vous orientera vers un des conseillers juridiques de la Fédération.

Aide à projet : restauration, création d'association, équipement, achat...
Contacter le Président à contact@fdmf.fr

Assurance : toute association à compter de la formalisation de son adhésion voit ses activités couvertes par le contrat de la FDMF.

Photothèque : si vous avez le besoin de photos (publication, exposition, recherche historique, ...) la photothèque de la FDMF est à votre disposition

*Portez-vous bien et prenez soin de vous
Amicalement*

Pour le Conseil d'Administration,



Alain Eyquem, Président

Fédération Des Moulins de France

304 rue Pelleport - 33800 Bordeaux

Tél. 06 10 53 17 51

Mail : contact@fdmf.fr Site internet : www.fdmf.fr